

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 27 septembre 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 15 + 1 pouvoir

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL,
WINLING, BABILON, RUSTENHOLZ.

Absents : MM. ATZENHOFFER (excusé) avait donné pouvoir à M. LOGEL.
M. WEISBECKER (excusé)

DEL. N° 59/1999

OBJET : SIGNATURE DE CONVENTIONS DANS LE CADRE DE L'OPERATION « NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION »

Le Président rappelle au Bureau que, dans le cadre de l'opération NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) plusieurs prestations de service sont envisagées pour la mise en place du site internet, la mise en place des formations collectives des secrétaires de mairies et du personnel de la Communauté de Communes, la mise en place de formations des responsables de bibliothèques, etc...

- VU le budget, et notamment l'opération pluriannuelle de développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication

- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau

le Bureau, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

. autorise le Président à conclure et à signer les conventions de prestations de service d'assistance conseil, de formation, de transferts de compétences et de réalisation de sites intranet et internet nécessaires à la mise en œuvre du plan de développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la Vallée de la Sauer ;

. autorise le Président à entreprendre les démarches relatives à cette décision.

Pour copie conforme

MORSBRONN-LES-BAINS, le 5 octobre 1999

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

